

Parce que les métiers du bâtiment ont de fortes particularités, la [CAPEB](#) / T : 01.53.60.50.00 Charente-Maritime (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) propose dès cette année un accompagnement spécifique bâtiment, Cré. Art. Bât, pour les entreprises nouvellement créées (1 à 3 ans) ou en projet de création. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement à la création spécifique du bâtiment financé par le Compte Personnel de Formation (CPF), ou par le FAFCEA pour les nouveaux chefs d'entreprise, voir par Constructys pour les salariés.

<https://www.capeb.fr/charente-maritime>